

*Département du Loiret - Arrondissement de Montargis*  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DES COMMUNES GIENNOISES**

Date de convocation

17 juin 2022

*L'an deux mille vingt-deux, le vingt-quatre juin à dix-sept heures,*

*le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Communauté de Communes sous la présidence de Monsieur Francis Cammal, Président de la Communauté des Communes Giennesoises, assisté des membres du Bureau.*

Nombre de Conseillers

EN EXERCICE : 41

PRESENTS : 22

VOTANTS : 34

*Etaient présents :*

Mme Perron, (Boismorand), M. Boucher, Mme Poirier, (Coullons), M. Bichon, M. Cammal, Mme Chambon, Mme Chevallier, M. Chevré, M. Crozat, Mme Devernois, M. Hidas, Mme Lemaitre, M. Rougeron (Gien), Mme Lafaye (Le Moulinet-sur-Solin), M. Darmois, Mme Le Hardy (Nevoy), M. Chaborel, Mme Robbio (Poilly-lez-Gien), M. Chauvette (Saint-Brisson-sur-Loire), M. Boulogne, Mme Charpentier (Saint-Gondon), Mme Rollando (Saint-Martin-sur-Ocre) **formant la majorité des membres en exercice.**

*Etaient absents avant donné pouvoir :*

M. Nicolas	à M. Boucher
Mme Bourdin	à Mme Lemaitre
M. Damon	à Mme Chambon
Mme Riby	à M. Darmois
M. Morel	à Mme Lafaye
Mme Agogué	à M. Hidas
M. Greuin	à M. Chevré
Mme de Metz	à M. Rougeron
Mme Fleury	à M. Boulogne
Mme Gros	à Mme Robbio
M. Prieur	à M. Chaborel
M. Chenuet	à Mme Rollando

*Etaient absents excusés :*

M. Tagot, M. Pressoir, Mme de Crémiers, Mme Flandry,

*Etaient absents*

Mme Poirier Chevallier, M. Colpin, M. Fromentin,

*Madame Camille Chevallier a été désignée secrétaire de séance.*

## **Délibération n° 2022/069**

**OBJET : Affectation du résultat de l'exercice 2021 - Budget annexe de la zone d'activité de Saint Gondon**

*Vu l'instruction comptable M14,*

*Vu l'article L.2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,*

Le résultat de fonctionnement du compte administratif 2021 du budget de la ZA de Saint Gondon fait apparaître un excédent de 130 882,33 €.

Le résultat d'investissement du compte administratif 2021 du budget de la ZA de Saint Gondon fait apparaître un déficit de 462 307,54 €.

*Sur avis favorable de la commission finances du 7 juin 2022,*

*Sur avis favorable du Bureau du 10 juin 2022,*

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **REPREND** au compte D001 « *déficit d'investissement reporté* » la somme de 462 307,54 €,
- **AFFECTE** au compte R002 « *résultat de fonctionnement reporté* » la somme de 130 882,33 €.

Pour extrait conforme,

à Gien, le 4 juillet 2022

*Certifiée exécutoire,*

*Les formalités de publicité ayant été effectuées le 1<sup>er</sup> juillet 2022*

Le Président,  
Francis Cammal

